

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 28 mai 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET
- Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER
- Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2018/156 - 31030 - Insertion professionnelle
Proposition de financement d'actions concernant la programmation 2017 - 2018 par le biais du fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI)

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président décide :

- d'attribuer au titre de l'action "l'engagement citoyen comme vecteur de socialisation : "les maisons de l'engagement" une subvention d'un montant total de 40 000 € à Caritas ;
- d'attribuer au titre de l'action "l'accès ou le maintien dans le logement pour des personnes souffrant de troubles du comportement" une subvention d'un montant de 50 000 € à l'association ARSEA Espérance ;
- d'attribuer au titre de l'action "la lutte contre le décrochage scolaire" une subvention d'un montant de 19 000 € à Unis Cité ;
- d'attribuer au titre de l'action "le logement comme vecteur d'intégration sociale : le développement du logement accompagné pour des publics cibles : jeunes majeurs étrangers et jeunes réfugiés de 18 à 25 ans" une subvention d'un montant de 161 160 € à l'association Foyer Notre Dame ;
- d'attribuer au titre de l'action "la maîtrise de la langue française pour accéder à des métiers en tension" une subvention de 30 210 € à l'association Contact et Promotion pour accompagner 24 jeunes mineurs pris en charge par le service de protection de l'enfance ;
- d'attribuer au titre de l'action "la préparation ultime à l'emploi, par l'acquisition des bases des savoirs-être nécessaires pour réussir son recrutement" une subvention de 13 738 € à la commune de Wangen ;

- d'attribuer au titre de l'action "la maîtrise de la langue allemande", une subvention d'un montant de 15 000 € au GRETA ;
- d'attribuer au titre de l'action "le pied à l'étrier à travers la participation à des ateliers d'engagement vers le bénévolat" une subvention d'un montant de 24 000 € qui se répartit ainsi :
 - . 12 000 € à l'association l'Atelier,
 - . 12 000 € à l'association le Droit au Travail/Réussir ;
- d'approuver les termes des projets des conventions financières à conclure respectivement avec Caritas, ARSEA Espérance, Unis Cité, l'Association Foyer Notre Dame, la Commune de Wangen, le GRETA, l'Atelier, Travail-Réussir joints en annexe à la présente délibération ;
- d'autoriser son président à signer les projets de convention financière, à conclure entre le Département et les organismes cités ci-dessus.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180528-lmc1117997-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 01/06/18